

PLAN DE SITUATION



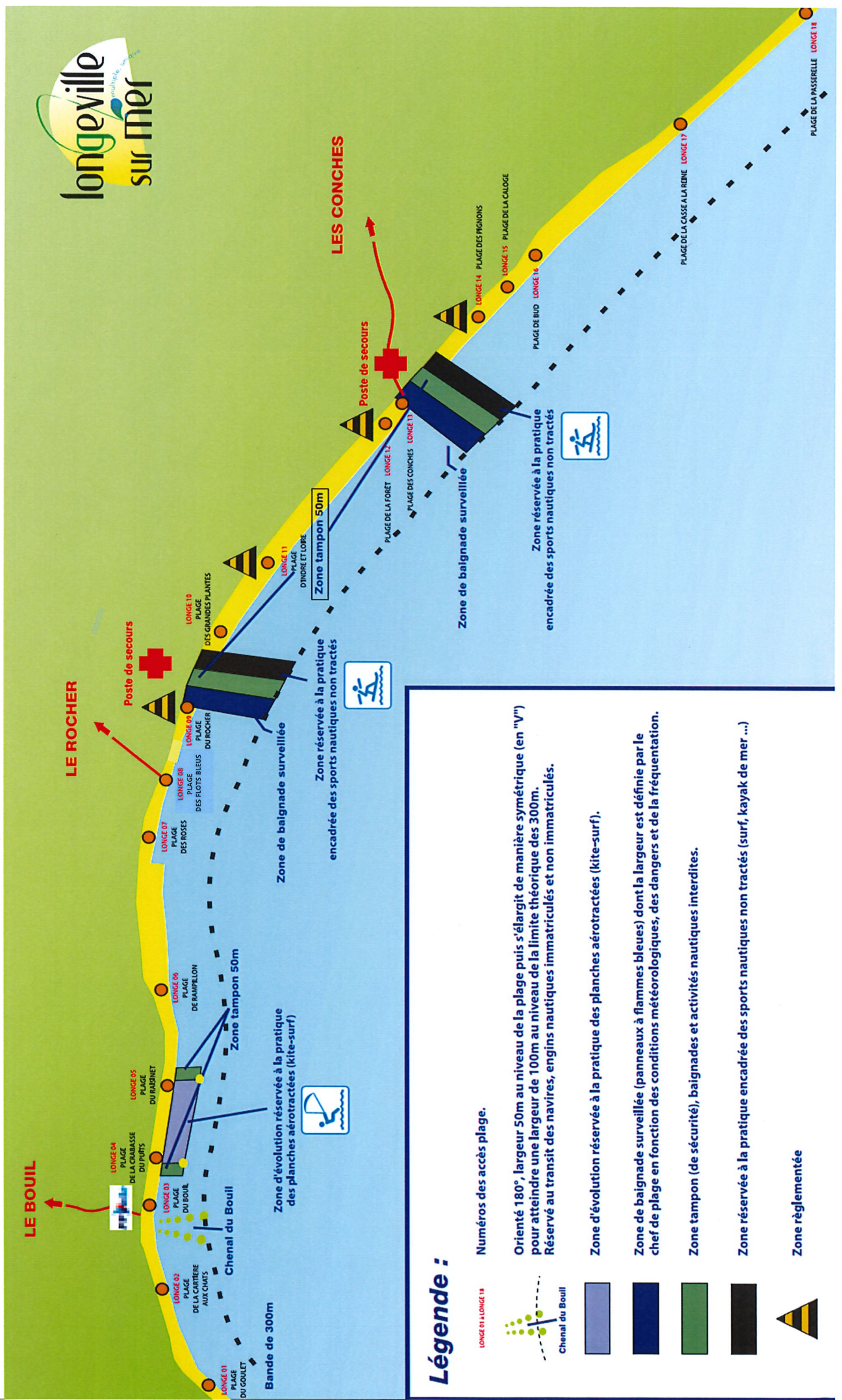
commune
de
la Tranche
sur Mer

commune
de
St Vincent
sur Jard



Edité le 21/06/2017 - Echelle : 1/25000

PLAN DE BALISAGE SUR LE LITTORAL



Légende :

Numéros des accès plage.



Orienté 180°, largeur 50m au niveau de la plage puis s'élargit de manière symétrique (en "V") pour atteindre une largeur de 100m au niveau de la limite théorique des 300m.
Réservé au transit des navires, engins nautiques immatriculés et non immatriculés.

Zone d'évolution réservée à la pratique des planches aérotractées (kite-surf).

Zone de baignade surveillée (panneaux à flammes bleues) dont la largeur est définie par le chef de plage en fonction des conditions météorologiques, des dangers et de la fréquentation.

Zone tampon (de sécurité), baignades et activités nautiques interdites.

Zone réservée à la pratique encadrée des sports nautiques non tractés (surf, kayak de mer ...)

Zone réglementée

